

## Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Sortir votre absentéisme de sa logique de fatalité,
- Comprendre les mécanismes qui encouragent l'absentéisme,
- Distinguer vos moyens d'action et corriger votre politique RH
- Agir avec des résultats

## Le Programme :

### Comprendre l'absentéisme dans votre collectivité :

- Distinguer absentéisme compressible et incompressible
- Déterminer les enjeux financier, social, managérial et humain pour votre collectivité
- Analyser l'indicateur managérial

### Développer la qualité de vie au travail

- Santé et sécurité
- Bien-être
- Équité et management
- Décisions collectives

### Construire une politique RH qui permet de limiter l'absentéisme :

- Diagnostiquer votre absentéisme
- Distinguer ses causes
- Évaluer les risques
- Analyser les conséquences
- Déterminer des pistes de travail efficaces propres à votre collectivité
- Contrôler votre absentéisme par des indicateurs pertinents

## Formatrice : Madame Anne BATAILLER



Anne BATAILLER

- Experte en organisation, management et ressources humaines
- Formatrice expérimentée
- 20 ans d'expérience sur des postes de direction en collectivité et 10 ans comme consultante.

## Les points forts de la formation :

Formation visant à déconstruire le mythe de fatalité de l'absentéisme. Intervenante expérimentée (20 ans sur des postes à responsabilité)

### Modalités pédagogiques :

Formation dynamique qui s'adapte aux contextes décrits par les participants, utilisation de cas concrets.

### Les résultats attendus :

Agir significativement sur votre absentéisme pour éviter la désorganisation des services, limiter les coûts et améliorer la qualité de vie au travail.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	<p><b>En intra</b> : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p><b>En inter-collectivité</b> : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p><b>A distance</b> : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Anne BATAILLER</p>	<p>Pour les intras, nous consulter pour devis</p> <p>Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .</p>

### Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

### Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation** : 15 personnes.

**Délai d'accès à cette formation** : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

**Résultats en 2021 et 2022** : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)